

## Luttons ensemble contre le Covid-19



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

Au vu des consignes ministérielles, préfectorales, du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique et de la note du Ministère de l'Éducation Nationale, **nous vous assurons que l'UGSEL Comité de Paris respecte scrupuleusement toutes ces recommandations** en accord avec l'UGSEL Nationale.

Nous sommes conscients que cette année scolaire 2020 / 2021 sera une année très spéciale.

En effet, comme nous l'indique le Ministère de l'Éducation Nationale, nous devons apprendre à vivre avec le virus, tout en continuant à pratiquer notre vie quotidienne.

### **Les mesures prises par l'UGSEL Comité de Paris lors des manifestations sportives et interventions dans les établissements scolaires :**

- Affichage des consignes gouvernementales sur le COVID-19.
- Remise dans chaque pochette d'accueil des participants les consignes à respecter.
- Port du masque obligatoire pour les intervenants, les bénévoles et l'encadrement UGSEL.
- Mise en place de gel hydro-alcoolique au niveau de l'accueil et du secrétariat.
- Mise à disposition de thermomètres « digital ».

### **Les mesures prises par les participants aux différentes manifestations sportives :**

- Prévoir sur les convocations des élèves pour les championnats, une validation par les parents certifiant que l'état de santé de l'élève est compatible avec le championnat.
- Prévoir dans la mesure du possible un contrôle des prises des températures des élèves.
- Respect de toutes les consignes.
- Veille en permanence aux mesures d'hygiène.
- Utilisation des poubelles mises à dispositions.
- Prévoir dans la mesure du possible des gels hydro-alcooliques.
- Port du masque obligatoire pour tous les adultes et accompagnants.
- Dès l'âge de 11 ans, le port du masque est obligatoire dans les infrastructures sportives et pour tous les déplacements. Le masque pourra être retiré pour la pratique sportive.

**Sébastien DUFRAIGNE**  
Directeur de l'UGSEL Paris



**UGSEL Comité de Paris**

**Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement Catholique**

76 rue des Saints Pères – 75007 Paris – tél : 01 45 49 67 19 fax : 01 45 49 61 39

www.ugsel75.org - retrouvez-nous sur Facebook : UGSEL Comité de Paris